

# Références économiques 2021

## des entreprises agricoles

### du Grand Ouest

#### Viticulture Val de Loire





## PRESENTATION DE L'ETUDE

L'analyse de groupe présentée pour 2021 a été réalisée conjointement par la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire, les chambres départementales de 6 départements (16 - 37 - 41 - 45 - 50 - 79) et les 8 A.G.C. (Associations de Gestion et de Comptabilité) du GIE ENTR'AS : AS-AFAC, AS CEFIGA 37, AS CENTRE-LOIRE (Loir-et-Cher et Loiret), AS Loire-Atlantique-Vendée, AS Maine et Loire, AS Normandie, AS CEFIGA (Sarthe et Orne), AS Deux-Sèvres,

L'étude est conduite à partir des comptabilités **d'un échantillon de 2 501 exploitations en agriculture conventionnelle.**



L'objectif de cette étude est de déterminer des références économiques par grand système de production pour aider les exploitants à analyser leurs résultats, par rapport à ceux d'exploitations comparables.

### Les systèmes

L'étude porte sur 15 systèmes de production, 7 à dominantes productions animales, 8 à dominantes productions végétales.

Productions animales :

- bovins lait
- bovins viande
- ovins
- caprins
- porcs
- volailles
- lapins

Productions végétales :

- grandes cultures
- grandes cultures irriguées
- semences
- viticulture Val de Loire
- viticulture Cognac
- arboriculture
- maraîchage
- horticulture

La classification des exploitations en groupes est établie sur la structure et les moyens de production des exploitations. Le groupe caprins évolue en 2021, l'échantillon se base désormais uniquement sur les exploitations qui vendent la totalité de leur production à la laiterie. Les exploitations réalisant de la transformation sont exclues de l'échantillon.

## La pondération par U.T.A.

Les résultats sont établis par **U.T.A. = Unité de Travail Agricole**, avec comme référence **1 U.T.A. pour un agriculteur** à plein temps.

Pour comparer les résultats comptables d'une exploitation avec les références de l'étude de groupe, il est préférable de rapporter ces résultats à l'UTA.

Exemple d'une société avec 2 associés exploitants (= 2 UTA) en système Bovins lait :

	Résultats comptables de la société	Résultats de la société par UTA	Moyenne groupe Bovin lait par UTA
SAU	69 ha	34,5 ha	71,0 ha
Produit brut	152 500 €	76 250 €	207 399 €
EBE	64 700 €	32 350 €	55 264 €
Résultat courant	43 500 €	21 750 €	19 796 €
Capital d'exploitation	370 600 €	185 300 €	357 967 €
Trésorerie nette	- 1 900 €	- 950 €	2 039 €
Investissements	42 500 €	21 250 €	32 762 €
Financements	30 800 €	15 400 €	30 760 €

Les critères exprimés :

- en pourcentage (le taux d'endettement, les charges en % du produit brut),
- par hectare de SAU (charges de culture, coût de la mécanisation)
- par UGB (charges d'élevage)

Ne sont pas modifiés par la présentation des résultats par UTA, et sont à comparer aux mêmes critères issus des documents comptables et de gestion de l'exploitation.

## Les marges brutes des ateliers de production

L'analyse des différents systèmes de production permet de comparer les résultats économiques d'une exploitation à ceux d'une moyenne représentative d'un ensemble d'exploitations ayant un système de production similaire. Cette comparaison par grands postes peut être affinée à travers l'analyse des marges par culture ou atelier.

Des graphiques retracent également l'évolution de quelques critères clés tels que les marges brutes des cultures les plus fréquentes dans nos départements.

**Le premier niveau de marge appelé « marge brute »** prend en compte le produit brut diminué des charges opérationnelles communes à toutes les exploitations (aliments, engrais, traitements, ...).

**Le deuxième niveau de marge appelé « marge de l'activité » ou « marge de la culture »** prend en compte les charges directement affectables à la production sans pour autant être présentes dans toutes les exploitations (ex : les travaux de récolte peuvent être réalisés par l'exploitant équipé d'une moissonneuse ou bien par une CUMA ou entreprise de travaux agricoles, ...).

Les marges calculées sur de faibles échantillons devront être interprétées avec prudence.

# VITICULTURE VAL DE LOIRE





# GRUPE VITICULTURE VAL DE LOIRE

Le groupe s'étend sur le Val de Loire du Pays Nantais au Cher (essentiellement sur les départements 37,41 et 49) et comprend cette année 132 entreprises, dont 86 en société (65 %). L'effectif est en baisse cette année, car les domaines en agriculture biologique ont été retirés de l'échantillon. Des précautions sont donc à prendre dans les comparaisons réalisées avec l'édition précédente.

La vigne représente 79 % des produits (pour 54 % de la surface). La majorité du foncier est en fermage (91 %).

On compte 3,2 UTH par entreprise pour une SAU moyenne de 32,8 ha/chef d'exploitation (avec 1,3 chef d'exploitation par exploitation). Pour 70 % des exploitations du groupe, la date de clôture est dans le 3<sup>ème</sup> trimestre 2021.

## 1. Regard sur les résultats

Les résultats représentent majoritairement la campagne culturale 2020-2021 avec les ventes de la récolte 2020.

Après une année de baisse des résultats, on observe dans cette édition une augmentation de l'ensemble des indicateurs : produit brut (+ 6 %), EBE (+ 17 %) et résultat courant (+ 53 %). Le ratio EBE/Produit est en hausse à 27,5 %.

C'est essentiellement l'augmentation des produits qui entraîne la hausse de l'EBE ; les charges opérationnelles et de structure sont plutôt stables.

Il est important de rappeler que les montants à l'hectare présentés dans l'étude ont pour diviseur l'ensemble de la surface des exploitations, et pas uniquement la surface en vignes. Les résultats varient sensiblement entre les exploitations de l'ensemble du groupe et celles du quart supérieur. Les exploitations du quart supérieur dégagent un produit plus élevé : 9 500 €/ha ; contre 7 500 €/ha dans l'ensemble du groupe. Elles affichent également une meilleure rentabilité avec un ratio résultat courant/produit de 20% ; contre 15 % dans l'ensemble du groupe. Ces écarts s'expliquent principalement par la diversité des circuits de commercialisation et des niveaux de valorisation des vins.

La trésorerie nette des domaines continue d'augmenter (+ 136 % par rapport à l'année dernière) et leur capacité d'autofinancement progresse. On constate également que les vigneron ont choisi à la fois de prélever moins (- 13 %) et d'investir moins (- 33 %) que dans l'exercice précédent. Le faible niveau d'amortissements pose la question du maintien en l'état de l'outil de production.

## 2. Faits marquants de la campagne 2020 - 2021

Le principal fait marquant de 2020 est la température annuelle plus élevée de 1.5°C par rapport à la moyenne des 10 dernières années. Cette douceur et les arrêts précoces des traitements ont engendré une forte pression d'oïdium en fin de saison. La pression des autres parasites, et notamment du mildiou, s'est avérée suffisamment faible pour ne pas occasionner de dégât sur la vendange.

Les rendements ont été globalement satisfaisants mais parfois décevants pour les blancs en Anjou-Saumur. Malgré la pluie qui s'est invitée à mi-vendange, la qualité a aussi été au rendez-vous.

2021 a vu le retour du gel au mois d'avril, qui a provoqué d'importantes pertes de récolte. Ensuite les conditions climatiques estivales ont été favorables au mildiou et à l'oïdium avec de la pluie, de l'humidité et des températures proches des 20°C en moyenne en juin et juillet. La pression des vers de la grappe cochylis et eudémis a été faible. Au niveau des rendements, ils sont faibles dans les secteurs impactés par le gel et/ou par le mildiou (- 30 à -50 % de récolte), notamment dans le Muscadet et en Touraine, ils sont moyens à bons pour les secteurs épargnés ou avec des équipements de protection anti-gel.

Ces événements climatiques contrastés et la hausse annuelle des températures moyennes nécessitent d'anticiper les dates de vendanges en gardant à l'esprit que la signature Val de Loire est la fraîcheur.

## 3. Perspectives d'avenir

Mi-2021, suite à un accord sur le litige Airbus-Boeing, les USA suspendent les droits de douane supplémentaires de 25 % sur les vins tranquilles embouteillés.

Pour la 4<sup>ème</sup> fois en 6 ans, le millésime 2021 a connu des épisodes de gel.

Fin janvier 2022, avant le début du conflit russo-ukrainien, les prix de l'énergie et des engrais dépassaient déjà leur niveau d'il y a un an. Début mars, ces hausses se sont accélérées, impactant les charges des agriculteurs ainsi que celles de l'amont et de l'aval.

Reconquête de clientèle, conquête de valeur, adaptation aux changements climatiques et transition écologique, renouvellement des générations, font partie des enjeux forts de la filière bien identifiés dans le plan filière viticole du Val de Loire.

Elise KOHSER, Perrine DUBOIS  
Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Michel BADIER  
Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher

Françoise ANGEBAULT  
AS Maine-et-Loire

Agnès SÉVILLIA BOISFERON  
AS CEFIGA 37

## PRESENTATION DU GROUPE

Travail dans l'exploitation		
	Total	/exploit
Nombre d'entreprises	132	
Individuelles	46	
Sociétés	86	
Nombre d'UTA	169	1,3
En société	123	1,4
Nombre d'UTH totaux	427	3,2

Résultats économiques		
	Moyenne	1/4sup <sup>(*)</sup>
EBE/UTA	67 404	149 595
Résultat courant/UTA	37 147	92 120

<sup>(\*)</sup>Le 1/4 Supérieur est calculé sur le critère EBE / UTA

**Les Résultats sont  
calculés par UTA**  
 = Unités de Travail  
 Agricole définies pour la  
 Dimension Economique

Répartition des produits		
	Moyenne	1/4 sup
PRODUIT BRUT	244 804	455 571
Dt : Grandes cultures <sup>(*)</sup>		
Cultures spéciales		
Maraichage		
Horticulture		
Semences		
Cultures Plantées		
Viticulture	79,2%	78,0%
Arboriculture		
S.F.P <sup>(*)</sup>		
Hors sol		
Subvention exploitation		

<sup>(\*)</sup> hors subvention d'exploitation

Répartition du foncier		
	Moyenne	1/4 sup
Surface Totale	33,4	48,6
Dt fermage, metayage	30,5	47,5
Dt propriété	2,9	1,1
Surface utile	32,8	48,3

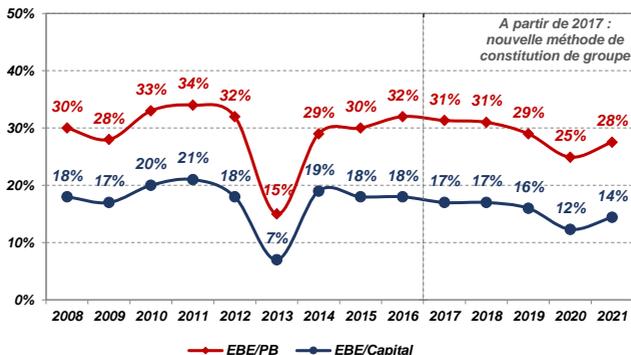
Utilisation du sol en % SAU		
	Moyenne	1/4 sup
Grandes cultures	21,9%	27,0%
Fourrages		
Cultures spécialisées		
Plantations	54,3%	56,8%
Autres		

**ANALYSE FINANCIÈRE - BILAN**

	Moyenne	1/4 sup
<b>Capital d'exploitation</b>		
Par UTA	467 359	812 235
Par Ha	14 232	16 808
Par UTH	184 783	206 635
<b>Taux d'endettement</b>	<b>46,2%</b>	<b>46,7%</b>
Dont endettement CT	22,9%	21,5%
<b>Fonds de roulement</b>	<b>208 104</b>	<b>367 855</b>
<b>Annuités en % de l'EBE</b>	<b>38,7%</b>	<b>28,6%</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>28 754</b>	<b>47 784</b>
<b>Coût moyen de l'endettement</b>	<b>0,9%</b>	<b>1,0%</b>
<b>EBE en % du capital exploitation</b>	<b>14,4%</b>	<b>18,4%</b>

**Les Résultats sont  
calculés par UTA**  
= Unités de Travail  
Agricole définies pour la  
Dimension Economique

**Rentabilité**



**CHARGES OPÉRATIONNELLES et de MÉCANISATION**

Les Résultats sont  
calculés par UTA  
= Unités de Travail  
Agricole définies pour la  
Dimension Economique

**CHARGES OPÉRATIONNELLES ET DIRECTES**

CHARGES OPERATIONNELLES	Moyenne		1/4 sup	
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
<b>Charges de cultures hors travaux/tiers</b>	<b>487</b>	<b>6,5%</b>	<b>545</b>	<b>5,8%</b>
Dont Engrais	115	1,5%	125	1,3%
Semences - plants	29	0,4%	29	0,3%
Produits de défense sanitaire	341	4,6%	391	4,1%
		<b>% PB</b>		<b>% PB</b>
<b>Total charges d'élevage</b>		<b>0,2%</b>		<b>0,0%</b>
<b>Taxes sur les produits</b>		<b>0,4%</b>		<b>0,3%</b>
<b>TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES <sup>(1)</sup></b>	<b>476</b>	<b>6,4%</b>	<b>448</b>	<b>4,8%</b>

<sup>(1)</sup> hors travaux par tiers cultures

CHARGES DIRECTES	Moyenne		1/4 sup	
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
Dont emballages	561	7,5%	789	8,4%
Combustibles	4	0,1%	4	0,0%
Produits œnologiques	74	1,0%	91	1,0%
Main d'œuvre temporaire	447	6,0%	531	5,6%
Autres	137	1,8%	128	1,4%
<b>TOTAL CHARGES DIRECTES</b>	<b>1 224</b>	<b>16,4%</b>	<b>1 543</b>	<b>16,4%</b>

**COÛT DE LA MÉCANISATION**

COÛT DE LA MÉCANISATION	Moyenne		1/4 sup	
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
Dont Carburant-lubrifiant	83	1,1%	95	1,0%
Entretien réparations	272	3,7%	281	3,0%
Travaux / Tiers et locations matériel	601	8,1%	681	7,2%
Amortissements <sup>(2)</sup>	616	8,3%	787	8,4%
<b>TOTAL CHARGES DE MECANISATION</b>	<b>1 572</b>	<b>21,1%</b>	<b>1 844</b>	<b>19,6%</b>

<sup>(2)</sup> ces amortissements comprennent une partie du matériel spécialisé hors sol

## DU PRODUIT AU RÉSULTAT

Les Résultats sont  
calculés par UTA

= Unités de Travail

Agricole définies pour la

Dimension Economique

Moyenne  
SAU = 33 ha

1/4 Supérieur  
SAU = 48 ha

	TOTAL	€/ha	en %	TOTAL	€/ha	en %
+ <b>PRODUIT BRUT</b>	244 804	7 455	100,0%	455 571	9 427	100,0%
<b>Dont subventions exploitations</b>	4 646	141	1,9%	5 720	118	1,3%
- Charges opérationnelles	15 633	476	6,4%	21 663	448	4,8%
- Charges Directes	40 189	1 224	16,4%	74 564	1 543	16,4%
= <b>MARGE GLOBALE</b>	188 982	5 755	77,2%	359 344	7 436	78,9%

<b>FONCIER et BATIMENT</b>	17 408	530	7,1%	31 745	657	7,0%
Fermages et charges locatives	13 570			25 000		
Entretien	3 838			6 745		
<b>MÉCANISATION</b>	31 371	955	12,8%	51 067	1 057	11,2%
Carburants et lubrifiants	2 713			4 586		
Locations matériels et travaux / tiers	19 722			32 900		
Entretien, réparations et petits matériels	8 936			13 581		
<b>MAIN-d'OEUVRE</b>	38 932	1 186	15,9%	74 243	1 536	16,3%
Rémunérations et indemnités des salariés	29 121			58 574		
Charges sociales des exploitants	9 812			15 670		
<b>AUTRES CHARGES de STRUCTURE</b>	33 867	1 031	13,8%	52 694	1 090	11,6%
Eau, gaz, EDF	4 084			6 396		
Autres fournitures	1 981			3 258		
Assurances	5 848			9 305		
Intermédiaires et honoraires	5 367			8 442		
Transports et déplacements	2 712			4 705		
Impôts et taxes divers	3 814			5 856		
Autres charges d'exploitation	10 061			14 733		
<b>TOTAL des CHARGES de STRUCTURE</b>	121 578	3 702	49,7%	209 749	4 340	46,0%

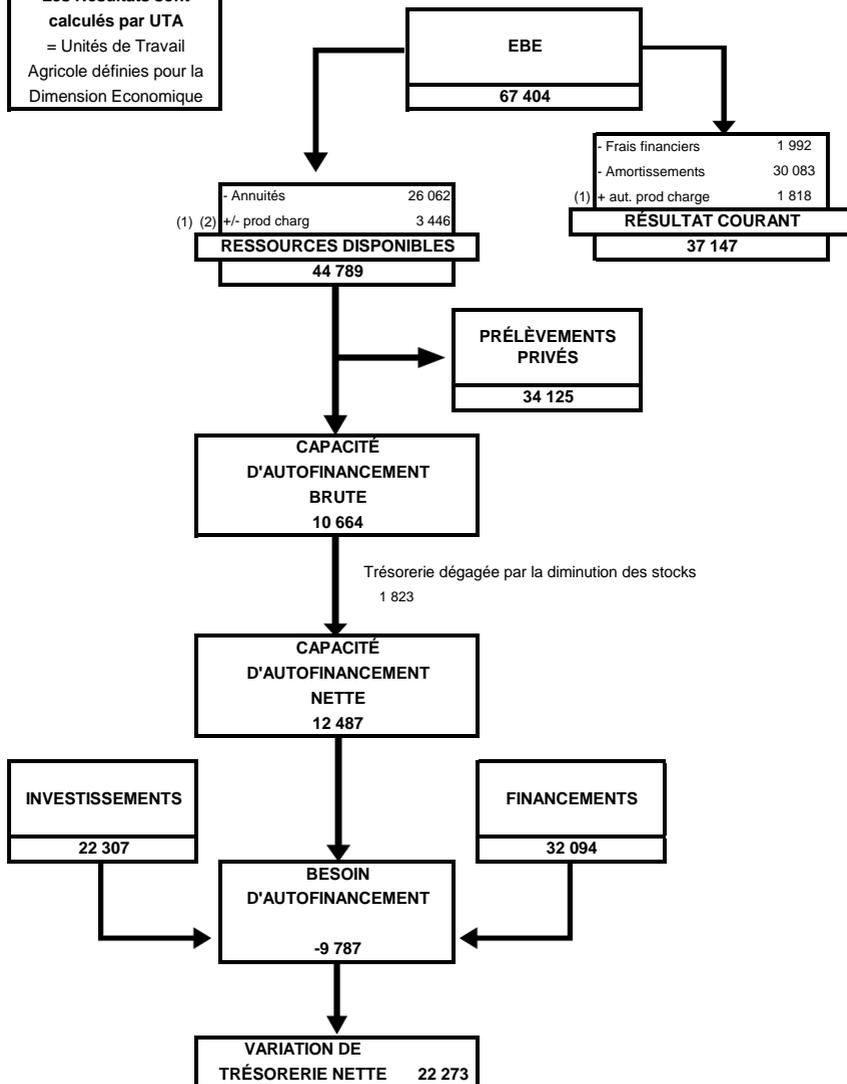
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	67 404	2 053	27,5%	149 595	3 096	32,8%
-------------------------------------	--------	-------	-------	---------	-------	-------

<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	1 992	61	0,8%	3 674	76	0,8%
Intérêts des emprunts exploit* à plus d'un an	1 438			2 535		
Intérêts des emprunts à moins d'un an + agios	555			1 139		
<b>AMORTISSEMENTS</b>	30 083	916	12,3%	57 021	1 180	12,5%
Dont matériel et installations	20 235	616	8,3%	38 042	787	8,4%
<b>Autres produits et charges annexes</b>	1 818			3 220		

<b>RÉSULTAT COURANT</b>	37 147	1 131	15,2%	92 120	1 906	20,2%
-------------------------	--------	-------	-------	--------	-------	-------

**DU REVENU A LA TRÉSORERIE**

Les Résultats sont  
calculés par UTA  
= Unités de Travail  
Agricole définies pour la  
Dimension Economique



<sup>(1)</sup> autres produits et charges (Comptes 75 et 65)

<sup>(2)</sup> pertes et profits exceptionnels (Comptes 77 et 67)

# LEXIQUE

On trouvera dans ce lexique la définition des critères employés dans les différentes pages de présentation de chaque système.

## Présentation

**U.T.H. (Unité de Travailleurs Humains)** : Unité de travail correspondant à une personne travaillant à temps plein sur une exploitation (chef d'exploitation, salarié, conjoint collaborateur, ...).

**U.T.A. (Unité de Travail Agricole)** : Unité de travail correspondant aux chefs d'exploitation agricole (y compris conjoint collaborateur)

**S.A.U. (Surface Agricole Utile)** : Surfaces en culture et surfaces fourragères

**S.F.P. (Surface Fourragère Principale)** : Surface fourragère consacrée aux animaux.  
Exemple : prairies, maïs fourrage.

**U.G.B. (Unité Gros Bovins)** : Unité de mesure correspondant aux besoins alimentaires annuels en fourrage d'une vache.

**Produit Brut** : Ensemble des ventes, des subventions d'exploitation et des variations de stocks, diminuées des achats d'animaux.

**E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation)** : Produit brut diminué des charges opérationnelles, directes et de structure (avant amortissement et frais financiers).

**Résultat Courant (ou Revenu Agricole)** : Bénéfice de l'exploitation hors produits et charges exceptionnelles.

**O.C.M.** : Organisation Commune des Marchés

## Analyse Financière - Bilan

**Capital d'exploitation** : Ensemble de l'actif (immobilisation, stocks, créances, disponible) excepté les terres.

**Fonds de roulement** : Fonds pérennes (fonds propres, emprunts LMT, subventions d'équipement) affectés au financement des stocks et des avances aux cultures. Un fonds de roulement insuffisant nécessite le recours à un financement court terme.

**Taux d'endettement** : Total des dettes long, moyen et court terme sur le total de l'actif, exprimé en pourcentage.

**Coût moyen de l'endettement** : Frais financiers à long, moyen et court terme sur le total des dettes.

**Trésorerie Nette** : Créances et disponible diminués des dettes à court terme.

## Résultat

**Marge Brute** : C'est le produit brut diminué des charges opérationnelles.

**Charges opérationnelles** : Charges proportionnelles aux productions, communes à toutes les exploitations. Exemples : charges de cultures (engrais, semences, phyto), charges alimentation animaux, produits et honoraires vétérinaires, produits de reproduction animales, fournitures diverses, travaux par tiers animaux, taxes sur les produits.

**Charges directes** : Charges directement affectables à la production, spécifiques, à l'organisation de l'exploitation (emballages, combustibles, location de matériel, assurances spécifiques, charges de la main d'œuvre temporaire, travaux par entreprise).

**Charges de structure** : Charges non liées au volume de production, parfois appelées charges fixes (ex: fermage, cotisations sociales, etc. ...).

### **Ont également contribué à la réalisation de cette étude :**

#### **CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE**

Pierre Yves AMPROU,  
Clémentine LIBEER  
Christian PETITEAU  
Nelly LE BOURHIS

Responsables de la publication :  
Francis HOULET et Christian PETITEAU  
14 Avenue Jean Joxé – 49000 ANGERS

Imprimé par les Ateliers Paquereau – Angers

ISSN : 2804-3456 par la BNF

#### **CENTRES AS**

**AS - AFAC**

Philippe PANNETIER

**AS CEFIGA**

Alain RENARD – Timothée LEGUEN

**AS CEFIGA 37**

Patrice CHASLES – Thomas RIGAUULT

**AS CENTRE LOIRE**

Florent COURTIN

**AS DEUX-SEVRES**

Nicolas TOUCHARD

**AS LOIRE-ATLANTIQUE VENDEE** Bernard BARRETEAU

**AS MAINE-ET-LOIRE** Francis HOULET - Evelyne GILBERT – Fabien CORNU – Jean René DILE

#### **GIE ENTR'AS**

Jean François CHABEAUTI



## 44 • Loire-Atlantique



◆ Maison de l'Agriculture  
Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière  
44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.40.16.36.48  
Mail : [contact@as44-85.fr](mailto:contact@as44-85.fr) - Web : [www.as44-85.fr](http://www.as44-85.fr)



◆ Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière  
44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.53.46.60.00  
Mail : [accueil-nantes@pl.chambagri.fr](mailto:accueil-nantes@pl.chambagri.fr)  
Web : [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)

## 49 • Maine-et-Loire



◆ Maison de l'Agriculture - 14 avenue Jean Joxé  
49006 Angers cedex 01 - Tél. 02.85.35.75.00  
Mail : [contact@as49.fr](mailto:contact@as49.fr) - Web : [www.as49.fr](http://www.as49.fr)



◆ Maison de l'Agriculture - 14 avenue Jean Joxé  
49006 Angers cedex 01 - Tél. 02.41.96.75.00  
Mail : [accueil-angers@pl.chambagri.fr](mailto:accueil-angers@pl.chambagri.fr)  
Web : [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)

## 79 • Deux-Sèvres



◆ Maison de l'Agriculture - Les Rurales  
79231 Prahecq cedex - Tél. 05.49.77.16.66  
Mail : [as.deux-sevres@as-pc.fr](mailto:as.deux-sevres@as-pc.fr)  
Web : [www.as79.fr](http://www.as79.fr)



◆ Les Rurales - 79231 Prahecq cedex  
Tél. 05.49.77.15.15  
Mail : [accueil@deux-sevres.chambagri.fr](mailto:accueil@deux-sevres.chambagri.fr)  
Web : [www.deux-sevres.chambagri.fr](http://www.deux-sevres.chambagri.fr)

## 41 • Loir-et-Cher



◆ Maison de l'Agriculture  
11 rue Louis Joseph Philippe - CS 41808  
41018 Blois cedex  
Tél. 02.54.46.22.22  
Mail : [as-centreloire@agricvl.fr](mailto:as-centreloire@agricvl.fr)  
Web : [www.as-centreloire.com](http://www.as-centreloire.com)



◆ 11, 13, 15 rue Louis Joseph Philippe  
41018 Blois - Tél. 02.54.55.20.00  
Mail : [accueil@loir-et-cher.chambagri.fr](mailto:accueil@loir-et-cher.chambagri.fr)  
Web : [www.loir-et-cher.chambagri.fr](http://www.loir-et-cher.chambagri.fr)

## 72 • Sarthe



◆ 9 rue Jean Grémillon - 72013 Le Mans cedex 2  
Tél. 02.43.43.68.68  
Mail : [as-cefiga@plus.agri72.com.fr](mailto:as-cefiga@plus.agri72.com.fr)  
Web : [www.cefiga.fr](http://www.cefiga.fr)



◆ 15 rue Jean Grémillon - CS 21312  
72013 Le Mans cedex 2 - Tél. 02.43.29.24.24  
Mail : [accueil-lemans@pl.chambagri.fr](mailto:accueil-lemans@pl.chambagri.fr)  
Web : [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)

## 45 • Loiret



◆ 4 chemin de la Tremblée  
45260 Montereau - Tél. 02.85.52.08.94



◆ Cité de l'Agriculture - 13 Av. des Droits de l'Homme  
45921 Orléans cedex 09 - Tél. 02.85.52.08.94  
Mail : [as-centreloire@agricvl.fr](mailto:as-centreloire@agricvl.fr)  
Web : [www.as-centreloire.com](http://www.as-centreloire.com)

## Vos contacts dans le Grand Ouest



## 37 • Indre-et-Loire



◆ Maison des Agriculteurs  
9 bis rue Augustin Fresnel - CS 80329  
37173 Chambray-lès-Tours cedex  
Tél. 02.47.28.30.02  
Mail : [as-cefiga37@agricvl.fr](mailto:as-cefiga37@agricvl.fr)  
Web : [www.as-cefiga37.fr](http://www.as-cefiga37.fr)



◆ 38 rue Augustin Fresnel - BP 50139  
37171 Chambray-lès-Tours cedex  
Tél. 02.47.48.37.37  
Mail : [accueil@cda37.fr](mailto:accueil@cda37.fr)  
Web : [www.cda37.fr](http://www.cda37.fr)

## 16 • Charente



◆ 53 impasse Louis Daguerre  
ZE Ma Campagne - 16000 Angoulême cedex  
Tél. 05.45.61.90.90  
Mail : [asafac@as-pc.fr](mailto:asafac@as-pc.fr)  
Web : [www.as-afac.fr](http://www.as-afac.fr)



◆ ZE Ma campagne  
66 impasse Joseph Niépce  
16016 Angoulême cedex  
Tél. 05.45.24.49.49  
Mail : [accueil@charente.chambagri.fr](mailto:accueil@charente.chambagri.fr)  
Web : [www.charente.chambre-agriculture.fr](http://www.charente.chambre-agriculture.fr)

## 50 • Manche



◆ Maison de l'agriculture  
Avenue de Paris - 50009 Saint-Lô  
Tél. 02.33.06.48.55  
Mail : [contact@asnormandie.fr](mailto:contact@asnormandie.fr)  
Web : [www.asnormandie.fr](http://www.asnormandie.fr)



◆ Avenue de Paris - 50009 Saint-Lô  
Tél. 02.33.06.48.48  
Mail : [accueil@manche.chambagri.fr](mailto:accueil@manche.chambagri.fr)  
Web : [www.manche.chambres-agriculture.fr](http://www.manche.chambres-agriculture.fr)